Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20260226-2026_17-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56410)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN ,Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Gaelle BOBON-LE GAL, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Éric BURH, Carine HENRY, Claude GUEGAN, Marc HAMONIC, Serge PERRET, Julie CRUZ, Morgan CARIMALO, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Noyale LEFEBVRE, Anne LE LU, Christine LE FLAO, Nicole BRUNON, François-Joseph LE BIHAN, Thierry LAMOURIC.

***ABSENCES ET POUVOIRS* :**

Est nommée secrétaire de séance :

Votants	23
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2026-17

TARIFICATION DU SEJOUR ADOS VACANCES DE PAQUES

Le service Enfance Jeunesse a suggéré l'organisation d'un petit séjour de 3 jours et 2 nuits destiné aux enfants de 9 à 13 ans pendant les vacances de Pâques (12 places)

Ce séjour est prévu à Rochefort en terre avec un certain nombre d'activités (course d'orientation, parcours dans les arbres, paddle…).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Fixe** les tarifs applicables à ce séjour à 70 ; 80 ; 90 selon le quotient familial ou 110 € pour les familles à l'extérieur

Le Maire,
Marc ROPERS